



Le soutien de l'État à l'investissement public local dans le Cher

Conférence de presse
22 juin 2016 à 14 h 00
Préfecture du Cher

Un effort significatif de l'État en faveur de l'investissement public local

En 2016 (au plan national) :

- Une enveloppe de 200 M€ est mobilisée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).
- Un fonds de soutien à l'investissement public local de 800 M€ est créé.

Ils accompagnent les opérations locales d'investissement portées par les collectivités locales.

Les fonds mobilisés au niveau départemental

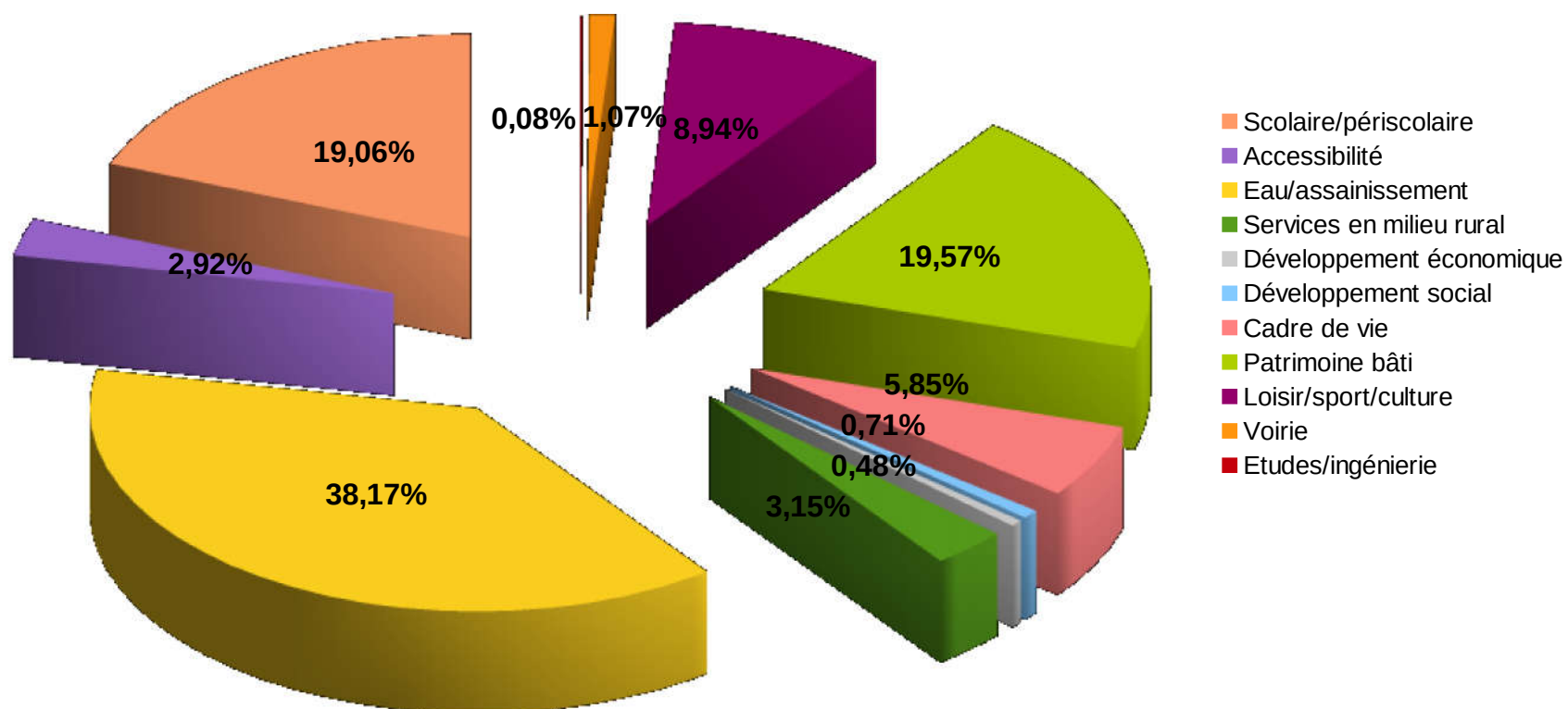
- 1) La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 8,5 M€
- 2) Le fonds de soutien à l'investissement public (FSIL) : 5,1 M€
- 3) Le contrat de plan État/région (CPER) : 20,3 M€

1) La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- Dans le CHER, cette enveloppe a augmenté de 45 % en 2015. Cet effort est maintenu en 2016 avec une enveloppe départementale de près de 8,5 M€.
- En 2015, 160 projets ont été financés.
- En 2016, autant de projets devraient être financés dont au moins 24 pour un montant de plus de 100 000 € chacun.
- Le taux de subvention va de 20 à 50 % du coût total de l'investissement.

Répartition des dossiers subventionnés en 2015 par catégorie d'opérations

Répartition des dossiers subventionnés par catégories d'opérations



2) Le Fonds de soutien à l'investissement public (FSIL)

- Dans le CHER, la mobilisation du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) permet d'accompagner les projets d'investissement des communes, à hauteur de 5,1 M€.

- Les projets retenus dans le Cher :
 - Création d'un lotissement à AVORD
 - Aménagement d'une zone d'activités à BOURGES
 - Revitalisation du centre bourg de CHÂTEAUMEILLANT
 - Revitalisation du centre bourg de MEHUN-SUR-YÈVRE
 - Réhabilitation de la friche industrielle Bussière à SAINT-AMAND-MONTROND
 - Création d'un pôle de services au public à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
 - Aménagement des remparts des Dames et des abreuvoirs à SANCERRE
 - Transformation de l'îlot Brunet-Rollinat et réalisation d'un pôle poids-lourds et logistique à VIERZON.

3) Le Contrat de plan État/région (CPER)

Au titre du contrat de plan État/Région (CPER), une enveloppe de 20,3 M€ est mobilisée.

- Les principaux dossiers sont en cours :
 - Institut de soins ostéo-articulaires à SAINT-DOULCHARD
 - Centre de santé municipal de VIERZON
 - INSA de BOURGES
 - Abbaye de Noirlac à BRUÈRE-ALLICHAMPS
 - Maison de la Culture de BOURGES
 - Rocade Nord-Ouest de BOURGES